



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armée de terre

Question écrite n° 18503

Texte de la question

M. Gaëtan Gorce souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de la défense sur la situation et l'avenir du site de Fourchambault (58) appartenant à la 13e base de soutien du matériel de l'armée de terre, comptant actuellement 200 agents (7 militaires et 193 civils). Dans le cadre de la mise en place de la réduction du temps de travail et de la redistribution des effectifs, seuls 2 postes supplémentaires lui ont été attribués, alimentant un malaise de plus en plus perceptible au sein des personnels. Ajoutée aux départs progressifs à la retraite d'un nombre important d'ouvriers, cette évolution laisse craindre, outre une réduction accélérée des effectifs, une disparition à terme de cet établissement, ou sa transformation en simple centre de stockage. Une telle perspective serait d'autant plus contestable que le site a bénéficié de nombreux investissements et offre aujourd'hui une plate-forme d'équipements et de compétences qui le rend parfaitement opérationnel. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître si une affectation sinon du solde à tout le moins d'une partie des postes restant disponibles sur le contingent initialement destiné à compenser les effets de la RTT est envisagée, et, d'une manière générale, les conditions qui seraient mises en oeuvre pour garantir durablement l'activité de cet établissement.

Texte de la réponse

En 2002, la 13e BSMAT a bénéficié de 18 recrutements, dont 16 pour l'établissement central de Clermont-Ferrand et 2 pour le détachement de Fourchambault. Le nombre de départs prévisionnels d'ici à 2007 a été le premier critère pris en compte pour la répartition des recrutements, les besoins des différents sites dans les branches professionnelles les plus stratégiques étant analysés. Les autorisations d'embauche accordées à l'armée de terre sur le contingent destiné à compenser les effets de la mise en place de la RTT ont déjà été réalisées. Dès lors, il n'est plus possible de redéployer des embauches au profit du détachement de Fourchambault. Par ailleurs, un groupe de travail a été formé pour engager une réflexion globale sur la fonction « maintenance ». Le détachement de Fourchambault est concerné par ces études qui visent à optimiser la réparation et l'entretien des matériels de l'armée de terre. En tout état de cause, le devenir de ce détachement est assuré sur son implantation actuelle. Il continuera de faire partie du dispositif de maintenance de l'armée de terre avec des effectifs dont le volume est encore en cours de définition mais qui devrait peu évoluer.

Données clés

Auteur : [M. Gaëtan Gorce](#)

Circonscription : Nièvre (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18503

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2003, page 3765

Réponse publiée le : 14 juillet 2003, page 5599